



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 21 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 21 septembre à 19 heures 15 minutes, le conseil municipal légalement convoqué le 12 septembre 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de Réguiny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LE TARNEC, Maire.

Présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Thomas BONNIN, Didier GALERNE, Lydia GUEHENNEUX, Jean GUILLO, David MICHARD, Corentin PEDRO, Sophie PETRO, Wilfried POTEL, Sandra ROBERT, Anne TANGUY, Emmanuelle TENIER.

Absents excusés représentés : Laëtitia DANO pouvoir à Lydia GUEHENNEUX, Karine BULEON pouvoir à Sophie CAILLERE, Jean-Michel LETELLIER pouvoir à Jean-Luc LE TARNEC.

Nombre de conseillers en exercice : 18 **Présents :** 15 **Votants :** 18

Secrétaire de séance : Corine LAMOUR

Le procès-verbal de la réunion du 27 juin 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour de la séance :

1. Etude de programmation urbaine
2. Présentation appel à manifestation d'intérêt : commerces en centre-bourg
3. Groupe scolaire : avenants
4. Avis Programme Local de l'Habitat
5. Médecine professionnelle et préventive : renouvellement de la convention
6. Convention parc éolien
7. Cession terrain BOUQUIN Hervé
8. Informations et questions diverses

1. Etude de programmation urbaine

Gwérolé TOUTAIN, chef de projet Petites Villes de Demain, présente l'étude de revitalisation du centre-bourg.

Il rappelle les phases du projet :

- Phase 1 : analyse du site, de son environnement et du marché
- Phase 2 : définition du programme global et élaboration de scénarii
- Phase 3 : approfondissement, définition de fiches actions

Et les pistes de travail :

- Un cœur de bourg accessible pour tous
- Un cœur de bourg animé et attractif
- Des espaces publics confortables, conviviaux et polyvalents.

Une démarche participative a été réalisée avec des tables ouvertes élus et habitants qui a permis d'aboutir à des propositions de scénarios par secteurs :

- **Secteur Place de l'Eglise – espaces publics :**
 - Elargissement de la place vers les rues adjacentes en créant une zone de rencontre
 - Création d'un espace de pause
 - Végétalisation du parking existant

- Mise au même niveau de la chaussée et des trottoirs (éviter la différence de hauteur)
- **Secteur Place de l’Eglise – ilot rue Anne de Bretagne**
 - Compléter l’offre commerciale et de logements en centre-bourg en créant un local commercial et six logements : candidature en cours auprès de BreizhCité.
 - Renforcer le dynamisme du cœur de bourg
 - Créer un nouvel espace public
- **Secteur Place de l’Eglise – Commerces**
 - Réhabiliter pour accueillir des nouveaux programmes
 - Lutter contre la vacance
 - Embellir le cœur du bourg et mettre en valeur le patrimoine
- **Secteur rue Saint-Clair**
 - Etudier la faisabilité d’une liaison voiture et cheminements doux entre les rues Saint-Clair et Anne de Bretagne.
 - Requalification du parking public existant sur la rue Saint-Clair
 - Création d’un espace vert face au parking de la micro-crèche
- **Secteur ancienne caserne des pompiers – jardin de la caserne**
 - Créer un espace vert de pause en lien avec l’éventuelle réhabilitation du bâtiment
 - Participer à la végétalisation du cœur de bourg
 - Créer un espace ludique pour les familles, à proximité immédiate des équipements « jeunesse »
- **Secteur rue des Korrigans / rue du Général de Gaulle**
 - Densification en logement d’un secteur au sud de l’église
 - Création d’accès piétons depuis la rue des Korrigans et la rue du Général de Gaulle
 - Création d’une aire de parking
 - Création d’un espace naturel ouvert au public dans l’espace boisé.
 - Création d’un cheminement entre la rue des Korrigans et la rue du Général de Gaulle
- **Secteur parking de la future école et du city stade**
 - Création d’un espace vert de détente et de pause à côté du city stade et en lien avec le parvis de la nouvelle école
 - Végétalisation pour amener de l’ombre sur le city stade
 - Aménagement du parking de l’école
 - Mise en place de mobilier urbain (bancs et tables de pique-nique)
 - Création d’un escalier pour faire le lien entre l’espace vert du city-stade et la rue St Clair

A la suite de cette présentation, il rappelle les échéances à venir :

- Une journée d’ateliers le 11 octobre dont un atelier élus
- Comité de pilotage de la phase 3 (chiffrer et phaser les actions, définir et hiérarchiser les interventions foncières, mobiliser les partenaires financiers) dans la semaine du 27 novembre
- Rendu final de l’étude en décembre 2023
- Présentation à la population en janvier 2024
- Signature de la convention cadre Petites Villes de Demain en janvier/février 2024

2. Présentation appel à manifestation d'intérêt : commerces en centre-bourg

Monsieur le Maire présente le dossier d'appel à manifestation d'intérêt pour l'exploitation de deux locaux commerciaux Place de l'Eglise.

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à retenir un ou deux porteurs de projets afin de diversifier l'offre commerciale et renforcer son attractivité.

L'appel à manifestation d'intérêt sera publié le 25 septembre 2023 avec une date limite de réception des dossiers fixée au 1^{er} décembre 2023 et une audition des porteurs de projets en décembre 2023.

Un comité de pilotage composé d'élus, de techniciens et de partenaires étudiera les dossiers reçus.

Les candidats retenus pourront bénéficier d'un bail commercial ou professionnel.

Le loyer mensuel HT et hors charges est fixé à 7 € /m² soit 420 € pour le local 1 et 574 € pour le local 2.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cet appel à manifestation d'intérêt.

3. Groupe scolaire : avenants

Monsieur le Maire donne lecture des avenants portant sur des travaux supplémentaires :

Entreprises	Lots	Montant marché HT	Montant avenant	Nouveau montant HT
PIGEON	Terrassement – VRD	136 899,05 €	2 242,50 €	139 141,55 €
SCOB	Charpente bois	510 000,00 €	9 973,77 €	519 973,77 €
JEGO Couverture	Couverture zinc	12 304,75 €	7 137,88 €	19 442,63 €
THETIOT	Menuiserie intérieures bois	93 551,30 €	1 560,00 €	95 111,30 €
ALCIA	Plomberie Chauffage Ventilation	234 901,00 €	1 014,00 € 2 886,00 €	235 915,00 € 238 801,00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces avenants d'un montant de 24 814,15 € HT.

4. Avis Programme Local de l'Habitat

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2029 de Pontivy Communauté, Monsieur le Maire présente les données relatives à la commune (socio-démographique, socio-économique, parc de logements, résidences principales, construction de logements) et les objectifs sur les 6 ans du PLH.

Le Programme Local de l'Habitat est un outil de programmation qui définit les objectifs et les principes de la politique de l'habitat permettant de répondre aux enjeux du territoire en termes de logements.

Le potentiel de construction pour la commune est de 14 projets par an dont 1,5 locatif social.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat.

5. Médecine professionnelle et préventive : renouvellement de la convention

La commune adhère au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion du Morbihan depuis 2017.

La convention en vigueur arrive à échéance le 31 décembre 2023.

Il est rappelé que le tarif actuel est fixé à 72 € par agent et par an et 50 € pour toute absence non prévenue 48 h à l'avance (sans motif légitime).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2024.

6. Convention parc éolien

Monsieur le Maire rappelle, que dans le cadre du projet de renouvellement du parc éolien du Landier du Rohallet, la société Elicio souhaite conclure :

- Une convention d'autorisation d'utilisation des voies du domaine public (voies communales n° 6, 106 et 147)
- Une promesse de constitution de servitudes sur le domaine privé (chemin rural n°7)

En contrepartie, la société Elicio s'engage à verser une indemnité annuelle de 10 000 €.

Le versement de cette redevance débutera dès la mise en service du parc éolien.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer ces deux conventions.

7. Cession terrain BOUQUIN Hervé

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 2 mai 2023, il avait été décidé de céder la parcelle cadastrée AL 54 d'une contenance de 16 m² à M. et Mme Hervé BOUQUIN.

Un acte administratif de cession a été rédigé par les services de la mairie.

Au vu de la superficie minimale de la parcelle et de l'ancienneté de cette parcelle dans le domaine privé, il est proposé de céder cette parcelle au prix de 50 € correspondant aux frais administratifs.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

8. Informations et questions diverses – Tour de table

Sophie CAILLERE

- Présente les devis pour la réfection du logement 30 rue Anne de Bretagne.
 - L'Atelier de Damien pour un montant de 4 222,23 € HT
 - HOELLARD Couverture pour un montant de 2 024 € HT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces deux propositions.

- *Commission culture :*

L'espace culturel connaît une hausse de sa fréquentation avec 41 personnes/semaine en 2023 contre 24 personnes en 2022. Les prêts ont quant à eux diminués : 246 prêts mensuels en 2023 contre 313 en 2022.

Reprise des activités : rendez-vous n'importe où, cours d'informatique, activités culturelles et artistiques.

Le réseau des médiathèques sera inauguré le samedi 30 septembre à Crédin.

Le salon du livre aura lieu le 11 novembre.

- COPIL ALSH : présentation du bilan de l'été 2023. Très bonne fréquentation avec une équipe d'animation motivée et dynamique.

Cédric JOSSO

- *Point rentrée scolaire :*
 - Transport scolaire :
Communal : 40 élèves (11 enfants du public et 29 du privé)
Collège : 93 élèves (52 Privé Rohan, 32 Public Rohan, 7 Pontivy, 1 Locminé et 1 Vannes)
Lycée : 75 élèves (3 Blavet Pontivy, 33 Jeanne d'Arc Pontivy, 14 Joseph Loth Pontivy, 1 Kerlelost Pontivy, 5 Le gros chêne Pontivy, 8 St Ivy Pontivy, 1 Josselin, 5 Locminé, 1 Ploërmel, 1 St Jean Brévelay, 1 Vannes, 1 Lorient, 1 Gourin)
 - Effectifs école privée : 129 enfants (52 maternelles et 77 primaires) répartis en 5 classes
 - Effectifs école publique : 86 élèves (24 maternelles et 62 primaires) répartis en 4 classes
 - Restaurant scolaire : 184 inscrits dont 69 maternelles et 115 élémentaires.
 - Périscolaire :
Activité à thématique sport : 21 inscrits le lundi, 23 le mardi et vendredi.
Activité à thématique artistique et culturelle : 4 inscrits
Anglais : 11 inscrits
Aide aux devoirs : 18 inscrits
- Les travaux du jardin du souvenir au cimetière sont terminés
- Propose de verser les subventions suivantes :
 - Cartes sur table : 150 €
 - Association de la chasse (ACCA) : 675 €*Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.*
- Des devis de renouvellement et d'acquisition de matériel de restauration ont été sollicités pour le restaurant scolaire et le foyer socio-culturel. Ils seront présentés lors du prochain conseil.

Corine LAMOUR

- Propose de verser une subvention de 300 € à Benjamin MOLINARO pour sa participation au championnat du monde Ironman 2023.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.
- La foire aux plantes se déroulera le dimanche 22 octobre, et la fête de la musique le 6 juillet 2024.
- La réunion du calendrier des fêtes 2024 est fixée au 23 septembre.
- Terrain de foot :
 - L'entretien des vestiaires est désormais effectué par Valérie COBIGO tous les lundis matin.
 - Suite aux vols et dégradations commis pendant l'été, des détecteurs lumières ont été installés.
- La crise énergétique avait conduit à réduire les illuminations de Noël en 2022. Cette initiative sera reconduite cette année.
- A reçu une proposition pour organiser un escape game en extérieur. Ce point sera revu lors d'un prochain conseil.
- L'entreprise Escatech, chargée de la rénovation du bloc d'escalade, doit débiter les travaux le 19 octobre.

Jean GUILLO

- Relate les actes de vandalisme au lavoir du Passoué : vols de jardinières, arbustes « saule crevettes » coupés.

Didier GALERNE

- A assisté à la commission déchets du territoire de Pontivy Communauté :
 - Arrêt de la distribution des sacs jaunes du fait de l'installation des colonnes enterrées et semi-enterrées
 - Récupération des cartouches d'encre

Sophie PETRO

- A assisté à la commission aménagement du territoire de Pontivy Communauté :
 - Échanges sur le transport à la demande, la fibre et le plan mobilité.
 - Urbanisme : modification du règlement régional, réglementation sur la publicité.

Jean-Luc LE TARNEC

- Les études relatives à l'installation de la fibre sur notre territoire démarreront fin 2023 pour un début des travaux en 2024 et une mise en service en 2025.
- Les travaux d'aménagement du lac concernant les vannes ont débuté le lundi 18 septembre. Une réunion de chantier pour le curage et la création de roselières est prévue le 25 septembre en présence de l'entreprise BARAZER TP.
- Présente les devis suivants :
 - Remplacement de l'armoire électrique des cloches : Société Art Camp - 4 622 € HT.
 - Drainage autour de la structure de jeux « araignée » : KERSUZAN TP – 4 496 € HTLe Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions de la société Art Camp et de KERSUZAN TP.
- Demande d'installation d'une crêperie ambulante à la base de loisirs.
 - *L'assemblée se donne le temps de la réflexion.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Approuvé en séance du Conseil Municipal du 10 octobre 2023.

Le secrétaire de séance
Corine LAMOUR



Le Maire
Jean-Luc LE TARNEC



Affiché le... 13/10/2023